

Le technicien supérieur en électrotechnique intervient dans les secteurs de la production industrielle, du tertiaire, de l'habitat, du transport et de la distribution électrique. Il exerce ses activités dans l'étude, la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des équipements électriques qui utilisent aussi bien des courants forts que des courants faibles.

La grande pluridisciplinarité du métier demande au technicien supérieur en électrotechnique d'avoir des compétences dans le domaine technologique, en communication et management.

Compétences développées au cours de la formation :

- Concevoir, réaliser et maintenir des équipements électrotechniques
- Définir, dimensionner et adapter les matériels électriques à exploiter
- Planifier, assurer le suivi technique et maîtriser les coûts d'un projet
- Gérer les relations clients et fournisseurs
- Manager une équipe

Au sein :

De bureaux d'études ou d'équipes techniques dans différents secteurs tels que les équipements et contrôle industriel, la production et le transport de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment, les équipements publics ou les installations des secteurs tertiaire et de l'habitat.

Tâches susceptibles d'être confiées à l'apprenti-e- :

- Participer à l'élaboration des CCTP
- Participer à l'analyse des choix technologiques et justifier les solutions retenues
- Mettre en œuvre le type de pilotage et choisir les capteurs et les dispositifs de commande
- Définir ou adapter le système de distribution d'énergie haute et basse tension
- Rédiger le dossier de réalisation et la mise en service de l'installation
- Suivre la réalisation, assurer la mise au point et garantir la conformité par rapport au cahier des charges
- Exploiter un planning de maintenance, diagnostiquer la cause du dysfonctionnement et assurer la remise en service

Qualités requises :

- Sens des responsabilités, esprit d'initiative
- Capacité d'abstraction et sens du concret
- Capacité de dialogue et d'écoute
- Organisation, méthode, adaptabilité

Niveau professionnel à l'issue de la formation :

- Technicien supérieur

Evolution professionnelle :

- Technicien chargé d'étude ou d'essais, technicien méthodes/qualité
- Technicien de maintenance et d'entretien
- Chargé d'affaires, chargé d'études, chef de chantier

Durée de la formation :

- 2 ans dont 40 semaines au CFA

Rythme de l'alternance :

- 2 semaines au CFA / 2 semaines en entreprise

Contrat d'apprentissage :

L'apprenti perçoit une rémunération minimale correspondant à un pourcentage du SMIC dont le taux varie suivant son âge et son ancienneté dans le contrat.

Après la signature de son contrat, il est salarié de l'entreprise d'accueil ; il bénéficie donc des dispositions applicables à l'ensemble des salariés de ladite entreprise

Ce contrat comporte une période d'essai de 45 jours de travail effectif en entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

Matières professionnelles :

- Sciences physiques appliquées
- Essais de systèmes
- Génie électrique - Automatismes
- Mécanique et construction

Matières générales :

- Mathématiques
- Français
- Anglais

Modalité de validation :

- Examen final

Poursuite de formation possible :

- Licence professionnelle
- Filières professionnelles à l'université (IUP)
- Ecole d'ingénieur

Conditions d'admission :

- Etre âgé de moins de 29 ans
- Etre détenteur du Bac STI2D, du Bac Pro MELEC, du Bac Pro SEN ou du bac S
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Avoir fourni l'ensemble des pièces justificatives du dossier d'inscription

CFA MARTELLO - Métiers de l'Électricité

Campus de l'Apprentissage
3 bd du Bâtonnier Cholet 44100 NANTES
Tél. : 02 40 40 66 67 - Fax : 02 51 83 92 91
Email : contact@martello-cfaelectricite.fr
www.martello-cfaelectricite.fr

